

Apostolat ou Mission des fidèles laïcs : différentes formes et différents champs d'apostolat

Introduction

Je suis heureux d'être des vôtres aujourd'hui, chers amis membres des Equipes Enseignantes, pour votre Session Interdiocésaine de cette année 2018... Le thème que vous avez choisi : "Apostolat ou Mission des Laïcs : différentes formes et différents champs d'apostolat", nous introduit directement dans le service que vous êtes appelés à rendre en tant que fidèles laïcs et association de fidèles laïcs dans l'Église et dans le monde. La session nationale des laïcs de l'année dernière à Kaolack rappelait qu'*Il existe une grande variété dans les associations d'apostolat. Les unes se proposent d'atteindre le but apostolique général de l'Église ; d'autres des buts d'évangélisation et de sanctification envisagés sous un angle particulier ; d'autres visent à l'animation chrétienne de l'ordre temporel ; d'autres rendent témoignage au Christ plus spécialement par les œuvres de miséricorde et de charité* (Session Nationale de Formation des Laïcs, *L'Action Catholique Spécialisée et les différentes formes d'Apostolat des Laïcs*, Kaolack, 28-30 décembre 2017).

Je voudrais entrer avec vous dans l'intelligence de cette préoccupation essentielle de notre Eglise depuis le dernier Concile en trois grands moments :

- + Le premier nous permettra de revisiter les fondements bibliques, théologiques et pastoraux de la mission des fidèles laïcs.
- + La deuxième étape sera celle de l'identification des différentes formes que peut prendre la mission des laïcs, en fonction des milieux et objectifs des regroupements.
- + Enfin, nous tâcherons de dégager quelques champs de mission pour les laïcs ; des champs que je vous laisserai le soin de compléter par les travaux en carrefours qui vont suivre.

1. Les fondements de l'Apostolat des fidèles laïcs

*Allez, vous aussi, à ma vigne (Mt 20, 6-7). C'est cela la consigne de Jésus à ses disciples. De nos jours, dans une effusion renouvelée de l'Esprit de la Pentecôte... l'Église a vu mûrir en elle un sentiment plus vif de son caractère missionnaire... L'appel ne s'adresse pas seulement aux Pasteurs... il s'étend à tous : tous les fidèles laïcs, hommes et femmes, sont appelés par le Christ à aller travailler dans sa vigne (Jean-Paul II, *Christifideles Laici*). La VIIème assemblée générale ordinaire du synode des évêques, qui eut lieu en octobre 1987 sur le thème : *Vocation et mission des laïcs dans l'Église et dans le monde* vingt ans après le Concile Vatican II, a été l'occasion pour le Peuple de Dieu, représenté par les ouvriers de la vigne dans l'Évangile de Saint Matthieu, d'accueillir la parole de Jésus dans la parabole dites des ouvriers de la dernière heure : *Le royaume des cieux est comparable au maître d'un domaine qui sortit au petit jour afin d'embaucher des ouvriers pour sa vigne. Il se mit d'accord avec eux sur un salaire d'une pièce d'argent pour toute la journée et il les envoya à sa vigne (Mt 20, 1-2). Cette parabole évangélique met sous nos yeux l'immense vigne du Seigneur, et l'immense foule des personnes qu'il**

appelle et qu'Il envoie y travailler. La vigne, c'est le monde entier (cf. Mt 13, 38), qui doit être transformé selon le dessein de Dieu, en vue de l'avènement définitif du Royaume de Dieu. *Il s'agit, dit le Pape Jean-Paul II, d'une révision organique des enseignements du Concile Vatican II à propos des laïcs, - leur dignité de baptisés, la vocation à la sainteté, l'appartenance à la communion ecclésiale, la participation à la l'édification de la communauté chrétienne et à la mission de l'Église, le témoignage dans tous les milieux sociaux et l'engagement au service de la personne en vue de la croissance intégrale et pour le bien commun de la société.*

Ce Synode a permis de valoriser la place des fidèles laïcs dans l'Église et de mettre en œuvre l'une des grandes intuitions conciliaires, sur l'égale dignité de tous dans le baptême. Au cours de ce Synode, une vraie tension a surgi entre les tenants de « nouveaux » mouvements et ceux qui affirment le rôle essentiel des diocèses et des paroisses. Mais fort heureusement, sur la base de l'ecclésiologie du Concile Vatican II, une articulation a été trouvée entre Église locale et Église universelle et entre les différents mouvements et la paroisse. Le Synode énumère les sept critères permettant de discerner le caractère ecclésial de ces mouvements :

1. La vraie foi et sa droite doctrine.
2. La soumission aux pasteurs locaux et au pape.
3. La reconnaissance et le respect des diocèses ou des paroisses.
4. La conviction que les charismes sont complémentaires.
5. La prudence et la sagesse dans le discernement, en particulier des *vrais besoins actuels de l'Église.*
6. La distinction entre l'activité personnelle des membres et l'action ecclésiale commune.
7. La place des fruits de sainteté, de communion et d'évangélisation.

On remarquera que l'acte de foi baptismal qui est mis en premier exprime ce qui est commun à tous les chrétiens, prêtres ou laïcs, tout en étant particulier à chacun. Notons également la tension féconde entre les fruits de sainteté recherchés et le souci de la communion et de l'évangélisation par laquelle l'Église prend en charge les problèmes du *monde de ce temps* grâce à la mission des fidèles chrétiens laïcs.

Au terme de ce Synode, le pape Jean-Paul II retient dans son encyclique *Christifideles laïci*, les cinq critères d'ecclésialité suivants :

1. *Le primat donné à la vocation de tout chrétien à la sainteté.*
2. *L'engagement à professer la foi catholique en accueillant et proclamant la vérité sur le Christ, sur l'Église et sur l'homme, en conformité avec l'enseignement de l'Église, qui l'interprète de façon authentique. Toute association de fidèles laïcs devra donc être un lieu d'annonce et de proposition de la foi et d'éducation à cette même foi dans son contenu intégral.*
3. La communion avec le pape et l'évêque, ce qui signifie à la fois *une disponibilité loyale à recevoir leurs enseignements doctrinaux et leurs directives pastorales*, ainsi qu'un *légitime pluralisme* et une *collaboration mutuelle*.
4. *L'accord et la coopération avec le but apostolique de l'Église*, ce qui implique un authentique *élan missionnaire*.

5. L'engagement à être présents dans la société humaine pour le service de la dignité intégrale de l'homme, conformément à la doctrine sociale de l'Église.

Jean-Paul II enseigne la participation des laïcs à la triple fonction de Jésus Prêtre, Prophète et Roi, trouve d'abord sa racine dans l'onction du Baptême, puis son développement dans la Confirmation et son achèvement et son soutien dans l'Eucharistie (*Christifideles Laici*, §14). L'ordre des trois sacrements de l'initiation chrétienne n'est donc pas interchangeable. Cet ordre porte une cohérence sur laquelle il convient de réfléchir sérieusement. En effet, la confirmation n'est pas une ratification du baptême comme on le dit souvent. Selon l'étymologie du mot latin de *confirmatio*, évoque un renforcement, qui ne nécessite pas une conscience d'adulte. Pour être plus exact, il faut dire que c'est plutôt le sacrement de confirmation qui soutient surnaturellement la foi de la personne afin qu'elle puisse rester fidèle à la foi reçue au baptême, lorsqu'elle devra la choisir en tant qu'adulte.

Naturellement donc, il faut entendre l'appel à la sainteté à partir des trois dimensions de la vie baptismale, sacerdotale, prophétique et royale. Ce tournant est important : vingt ans après Vatican II, la conviction que l'Église est mystère, c'est-à-dire qu'elle appartient au dessein de Dieu, commence à pénétrer les conceptions ecclésiales, et permet d'éviter de penser l'Église à partir de représentations sociales et juridiques. Jean-Paul II en tire les conséquences en ces termes : *On doit mettre les fidèles laïcs en garde contre deux tentations auxquelles ils n'ont pas toujours su échapper :*

- *La tentation de se consacrer avec un si vif intérêt aux services et aux tâches d'Église, qu'ils en arrivent parfois à se désengager pratiquement de leurs responsabilités spécifiques au plan personnel, social, économique, culturel et politique ;*
- *En sens inverse, la tentation de légitimer l'injustifiable séparation entre la foi et la vie, entre l'accueil de l'Évangile et l'action concrète dans les domaines temporels et terrestres les plus divers (*Christifideles Laici*).*

En somme, parler du témoignage du laïcat catholique renvoie à l'expérience des baptisés, engagés dans des situations très diverses, comme disciples du Christ et témoins de la beauté de la vérité et de la joie d'être chrétiens. Ainsi par exemple, *les fidèles laïcs ne peuvent absolument pas renoncer à la participation à la "politique", à savoir l'action multiforme, économique, sociale, législative, administrative, culturelle, qui a pour but de promouvoir, organiquement et par les institutions, le bien commun (*Christifideles Laici*, n°42).* Car, dans nos sociétés démocratiques contemporaines, précisément parce que tous les citoyens sont appelés à participer à la gestion de la chose publique dans un climat de liberté, il convient d'inventer des formes nouvelles et plus larges de participation à la vie publique de la part de tous, qu'ils soient chrétiens ou non. Tous peuvent désormais et doivent contribuer, par leurs votes, à l'élection des législateurs et de ceux qui les gouvernent, et à l'élaboration des orientations politiques et des choix législatifs qui, selon eux, servent le mieux le bien commun. Dans ce sens, l'implication des fidèles laïcs dans un tel milieu est essentielle pour y promouvoir les valeurs qui sont les nôtres.

L'appel du Seigneur à tous d'être les ouvriers de sa Vigne, *le monde* (cf. *Christifideles Laici*, n°1), retentit d'une actualité surprenante au regard des nombreux défis qui nous

interpellent : la famille, le mariage, la jeunesse, la pauvreté... L'apostolat des laïcs, dans son expression multiforme, témoigne de la vie et la vitalité de l'Eglise. Sous l'impulsion de l'Evangile, de l'actualité et des préoccupations de notre mère Eglise et des spécificités de chaque structure du laïcat, les fidèles du Christ sont appelés à exercer leur mission de baptisés *dans le monde* comme *sel de la terre et lumière du monde* (cf. Mt 5, 14). Il convient de ce fait, de susciter et d'alimenter une prise de conscience plus nette du don et de la responsabilité que tous les fidèles laïcs ont dans la communion et la mission de l'Eglise (cf. *Christifideles Laïci*, n°2).

2. Les différentes formes d'Apostolat des fidèles laïcs

L'exhortation apostolique *Christifideles laici* parle de *la nécessité absolue de l'apostolat de chaque personne*, et précise le rôle du fidèle laïc à partir de l'exigence de Communion du Corps du Christ qu'est l'Eglise : *Demeurez en moi, comme moi en vous* (Jn 15, 1-4).

Aussi, la première mission qui incombe au laïc est celle **de collaborer loyalement, de contribuer à l'unité de l'Eglise**. On ne peut être chrétien tout seul ou en s'enfermant dans une vie spirituelle *privée*, loin des autres membres du Corps du Christ. L'isolement spirituel du chrétien est aussi bien nuisible à l'Eglise qu'à lui-même ; il constitue un des combats que tous doivent mener pour répondre à l'appel du Christ. On ne peut suivre le Christ tout seul.

Retenons à cette étape les quatre dimensions suivantes de la vocation chrétienne comme un appel à vivre :

- dans des dispositions intérieures de partage constant avec les autres,
- dans une ambiance de fraternité profonde et sincère,
- dans la joie et la fierté d'une égale et commune dignité,
- et dans l'engagement quotidien à faire grandir le don de la foi en communion avec les autres membres de l'Eglise.

Toutes les formes d'apostolat de fidèles laïcs doivent être soumises à ces quatre dimensions. Ainsi, tous les membres de l'Eglise se complètent, parce que chacun a sa fonction et sa mission, et que le rôle de chacun est nécessaire pour tous. Ceci est valable pour chaque chrétien, mais aussi pour chaque composante de l'Eglise. Les laïcs sans les prêtres ne forment pas l'Eglise du Christ, car ils ne peuvent recevoir le Christ en nourriture sur le chemin de la foi ; c'est un corps sans tête. De même, les prêtres sans les laïcs sont comparables à une tête sans corps, c'est-à-dire amputée d'une multitude de fonctions.

En tant qu'ils constituent une composante à part entière du Peuple de Dieu, les laïcs sont essentiels à la vie de l'Eglise, aussi bien au niveau paroissial qu'au niveau diocésain et universel. Il importe que tous en prennent une vive conscience, afin d'assumer pleinement l'originalité de sa place, de son service, unique et irremplaçable pour le bien de tous. C'est exactement ce que le Pape François exprime en disant que *l'Action Catholique doit assumer la totalité de la mission de l'Eglise dans sa généreuse appartenance à l'Eglise diocésaine à commencer par la paroisse* (FIAC, 27 avril 2017).

Ce type d'engagement à l'intérieur de l'Eglise ou *Apostolat ad intra*, se présente sous deux formes principales :

- * L'apostolat de l'action exercé pour répondre à des besoins internes à divers niveaux de structuration de l'Eglise : l'Eglise nucléaire qu'est la famille, la Communauté Ecclésiale de base, la Paroisse, le Diocèse et l'Eglise universelle.
- * L'apostolat de la prière exercé pour répondre à l'appel du Christ à prier sans cesse dans des associations, mouvements et groupes généralement enracinés dans des courants spirituels traditionnels ou plus récents dans l'Eglise.

Rappelons ici que toutes les formes de regroupement ou associations des fidèles laïcs sont soumises à cette exigence de communion et de coresponsabilité, et représentent en tant que telles des terrains favorables à une vie chrétienne fidèle à la Parole de Dieu et un espace de témoignage et d'annonce du Christ Vivant au monde présent.

A la lumière de ce cadrage, le second type d'associations de fidèles laïcs impliquées dans un *apostolat ad extra* se présente également sous les deux formes de l'action et de la prière. Toutefois, les frontières sont ici plus difficiles à marquer. Ce qui les caractérise, c'est le fait que ces associations répondent chacune à au moins l'un des six objectifs suivants :

1. Annoncer l'Évangile : Il s'agit de répondre à l'appel de Jésus à *aller et proclamer l'Évangile*. Nous vivons dans un monde qui a perdu ses repères et ses valeurs. Il y a une urgence à retourner à des valeurs sûres. Au-delà des valeurs évangéliques, c'est l'obéissance profonde et généreuse à Dieu et à sa Parole qu'il convient d'enseigner aux hommes aujourd'hui. Cette mission incombe à tous les chrétiens : *Malheur à moi si je n'annonce pas l'Évangile* (1 Cor 9, 16).
2. Entreprendre la nouvelle évangélisation : La nouvelle évangélisation est celle qui vise à donner au monde de tous les jours un goût d'Évangile. Ce deuxième objectif plonge les fidèles laïcs pleinement dans leurs milieux de vie (en famille, au quartier, dans l'administration et la gestion publiques et privées des biens et des personnes, ...) en tant qu'ambassadeurs légitimes du témoignage chrétien sous toutes ses formes. Ce qui exige d'eux qu'ils assument pleinement la rupture qu'implique l'accueil de l'Évangile dans la vie, et qu'ils réalisent dans leurs activités quotidiennes, l'unité de vie nécessaire pour impulser avec force des inspirations évangéliques aux hommes de ce temps.
3. Aller dans le monde entier : Ce troisième objectif d'associations de fidèles laïcs les rend plus sensible à l'appel à une annonce de l'Évangile sur des terres et dans des milieux où il n'est pas encore reçu. L'Église considère aujourd'hui qu'il s'agit d'un devoir de fidélité à la volonté du Christ que de renouveler le dynamisme missionnaire historique des chrétiens et de former de nouveaux apôtres prêts à aller à la rencontre d'un monde qui ignore le message de la foi.
4. Vivre l'Évangile en servant les personnes et la société : L'Eglise insiste sur le fait que cet objectif d'apostolat des fidèles laïcs suppose que l'Évangile soit en même temps reçu et annoncé dans la force de l'Esprit ; car il s'agit d'évangéliser par la vie ou par le témoignage de vie. L'Eglise est une communauté évangélisée et évangélisante, essentiellement parce qu'elle se fait la Servante des hommes. Sa mission de conduire les hommes jusque dans le Royaume de Dieu implique sur terre qu'elle travaille à leur libération. Les fidèles laïcs, à un titre spécial, participent étroitement à cette mission de service de l'Eglise par leur présence aux personnes et à la société, en raison de leur

caractère séculier qui les engage, selon des modalités propres et irremplaçables *dans l'animation chrétienne de l'ordre temporel*. Voici quelques points d'application de cet objectif :

- La dignité des personnes : Découvrir, faire découvrir et respecter la dignité inviolable de la personne humaine constitue une mission chrétienne essentielle.
- Le droit sacré à la vie : La violation du caractère sacré et absolu de la vie porte atteinte non seulement à la dignité de la personne humaine, mais est aussi une offense à l'Auteur de la vie.
 - Le droit à la liberté de conscience : C'est un droit fondamental qui garantit la liberté des personnes et des peuples, ainsi que leur liberté à professer et pratiquer leur religion, afin de garantir entre eux une cohabitation pacifique.
- La famille : *L'Avenir de l'humanité passe par la famille*. Cette affirmation de *Familiaris Consortio* (n°42-48) exprime l'intérêt de l'Eglise pour la famille et l'importance capitale de celle-ci dans l'engagement social des fidèles laïcs, en tant qu'elle est le lieu premier de l'humanisation de la personne et de la société.
- La charité : Ce point d'application du service des fidèles laïcs renvoie à la pratique des œuvres de miséricorde corporelle et spirituelle dans leur engagement social.
 - La politique : Pour l'Eglise, le bien commun comprend l'ensemble des conditions de vie sociale qui permettent aux hommes, aux familles et aux groupements, de s'accomplir plus complètement et plus facilement (*Gaudium et Spes*, n°74). C'est donc pour cela qu'elle encourage et *tient en grande considération et estime l'activité de ceux qui se consacrent au bien de la chose publique et en assume les charges pour le service de tous* (*Gaudium et Spes*, n°75).

5. Situer l'homme au centre de la vie économique-sociale : Le service pour la société, de la part des fidèles laïcs, trouve un point d'action essentiel dans l'organisation du travail, identifiée dans l'encyclique *Sollicitudo rei sociales* comme le point d'encrage par lequel les fidèles laïcs peuvent aborder la question économique-sociale, avec une obligation d'accomplir leur devoir d'état avec une compétence professionnelle et une honnêteté humaine, en tant qu'elle est le moyen le plus immédiat de leur propre sanctification.

6. Evangeliser la culture et les cultures de l'homme : Ce sixième objectif sensibilise les fidèles laïcs sur le fait que leur présence dans les positions privilégiées de la culture contemporaine (créativité artistique, monde de l'école et de l'université, centres de recherche scientifiques et techniques, maîtrise des instruments de communication sociale...) doit s'appuyer sur leur sens critique, leur courage, leur passion de la vérité et leur créativité.

3. Les différents champs d'Apostolat des laïcs

Je serai très bref dans cette troisième partie de mon exposé. Je vous propose d'y travailler ensemble en carrefours, à partir des principes et des différentes formes des apostolats des fidèles laïcs que nous avons repérés dans les deux premières parties de l'exposé, et à partir de votre propre connaissance et/ou expérience de l'Eglise.

Ainsi par exemple, nous avons repéré, au registre de l'apostolat *ad intra*, les deux formes suivantes : l'apostolat de la prière et l'apostolat de l'action.

- L'apostolat de la prière va trouver des champs d'application dans la **célébration liturgique** (les Servants de messe, les Groupes de lecteurs, les Chorales...), dans l'**organisation de la liturgie** (les Marguillers ou Services chargés de l'ordre dans les offices...), dans la **vie spirituelle** des fidèles (le Mouvement du Renouveau Charismatique Catholique, la Légion de Marie, le Mouvement de la Divine Miséricorde...)... Et tous ces regroupements d'engagement des fidèles laïcs sont présents, en fonction des besoins, à chaque niveau de structuration de l'Eglise (la famille, la Communauté Ecclésiale de base, la Paroisse, le Diocèse et l'Eglise universelle).
- L'apostolat de l'action *ad intra* a des champs d'application très variés. Citons-en quelques-uns : les enfants (les CV/AV...), les jeunes étudiants (CECD, GECCAS, CSA...), les femmes (l'Association des Femmes Catholiques...), le service de la charité (la Caritas...). Vous retrouverez aussi tous ces regroupements à tous les niveaux de la vie de l'Eglise où ils sont nécessaires.

Je voudrais vous proposer maintenant de faire le même exercice en carrefours, uniquement à propos de l'apostolat *ad extra* des fidèles laïcs, et cela, à partir des questions que je sou mets à votre réflexion. Il faut souligner que c'est essentiellement ici que les apostolats organisés des fidèles laïcs dévoilent tout leur intérêt. Car *l'apostolat organisé correspond bien à la condition humaine et chrétienne des fidèles ; il présente en même temps le signe de la communion et de l'unité de l'Église dans le Christ* (Session Nationale de Formation des Laïcs, 2017).

Pour vous aider dans ce travail de classification et d'appropriation, il faut remarquer qu'un même regroupement de fidèles laïcs peut se donner des objectifs à la fois *ad extra* et *ad intra*, et que l'on peut aussi classer l'apostolat *ad extra* selon six objectifs que nous avons relevé. Chaque objectif donne lieu à des champs d'application qui peuvent être très variés ; et dans chaque champ d'application, l'on peut décliner en plusieurs regroupements de fidèles laïcs.

Conclusion

Celui qui demeure en moi et en qui je demeure, celui-là donne beaucoup de fruits, car en dehors de moi, vous ne pouvez rien faire (Jn 15, 5).

En conclusion, permettez-moi de revenir sur trois exigences majeures de l'apostolat des fidèles laïcs dans notre Eglise ; il s'agit de :

- + la nouvelle prise de conscience du rôle des fidèles laïcs à avoir dans la Communauté chrétienne et dans la Communauté humaine ;
- + la formation à la fois chrétienne et professionnelle de qualité à donner aux fidèles laïcs pour relever les défis auxquels ils sont quotidiennement confrontés ;
- + la *priorité de la prière par rapport à l'action, dans la mesure où c'est de celle-ci que dépend la profondeur de l'action* des fidèles laïcs où qu'ils soient (*Deus Caritas est*, n°37).

De la relation personnelle de chacun avec le Seigneur Jésus dépend grandement la mission de l'Eglise. La mission doit donc être nourrie par la prière : *Le moment est venu de réaffirmer l'importance de la prière face à l'activisme et au sécularisme dominant (Deus Caritas est, n. 37)*. Il urge que pour répondre efficacement à leur vocation et à leurs missions, personnelles et ecclésiales, les fidèles laïcs reçoivent une bonne formation à la vie spirituelle, avec ses valeurs et ses exigences doctrinales, et une bonne formation à la vie séculière de famille, de travail, de rapports sociaux, d'engagement politique, d'activités culturelles grâce à une connaissance plus précise de la doctrine sociale de l'Église...

Lorsqu'on considère par exemple l'engagement et le comportement des catholiques dans la vie politique, force est de constater que ces derniers n'ont pas encore tiré les conséquences du système démocratique actuel où l'on élit des gens d'abord en fonction de leurs convictions. Il est impérieux, surtout quand il s'agit de l'avenir de l'être humain, que des chrétiens alimentent les débats publics, prennent leur place dans la réflexion sur les projets de société, et assument leur responsabilité comme électeurs, mais aussi comme élus.

A la suite des disciples d'Emmaüs, nous reconnaissons Jésus dans la fraction du pain. Nous sommes vainqueurs par l'amour de Jésus qui nous sauve, désormais Jésus est ressuscité dans nos cœurs. Avec l'épisode des disciples d'Emmaüs, nous apprenons à découvrir Jésus-Christ qui nous rencontre sur nos routes quotidiennes, et qui nous rencontre aussi dans sa parole dans l'eucharistie pour nous renvoyer de nouveaux sur nos routes. Chacun de nous, grâce à la parole de Dieu, peut refaire un itinéraire semblable à celui des disciples d'Emmaüs, des Apôtres, de tous ceux qui ont été témoins avant nous.

Travaux en carrefours

1.1- L'Eglise assure la défense de la dignité des personnes dans des milieux divers. Pouvez-vous citer quelques regroupements de laïcs qui s'investissent pour cette cause, et déterminer pour chacun son champ d'application ?

1.2- Connaissez-vous des associations ou organisations catholiques qui luttent pour le respect du droit sacré à la vie ? Quel est leur apport et leur efficacité dans leurs champs d'application ?

1.3 □ Dans le contexte sénégalais, existe-il des regroupements ou institutions catholiques engagés dans le combat pour la liberté de conscience, et spécialement pour le droit de professer et pratiquer sa religion ? Dans quels domaines de la vie publique trouveriez-vous leur engagement pertinent ?

1.4- L'intérêt de l'Eglise pour l'apostolat des familles ne souffre d'aucune ambiguïté. Dans ce champ spécifique, quelle évaluation faites-vous du témoignage évangélique des fidèles laïcs et quel en est l'impact sur la société (ou la famille) sénégalaise ?

1.5- Les champs d'application de l'apostolat de la charité sont très variés : les malades, les handicapés, ceux qui ont faim ou soif, les enfants de la rue... Quelles parts les fidèles laïcs prennent-ils à cette mission, et quels en sont les canaux que vous connaissez ?

1.6- L'Eglise insiste beaucoup sur l'engagement politique des fidèles laïcs. Avez-vous l'impression que cet appel est entendu ? Justifiez votre réponse en vous appuyant sur quelques exemples de votre milieu ou d'ailleurs. Que proposez-vous pour une meilleure visibilité des chrétiens sur la scène politique sénégalaise ?

2- Évaluez l'engagement des fidèles laïcs dans les champs d'application suivants au Sénégal :

2.1- les cercles de la culture et des artistes

2.2- les médias ou les canaux et moyens de communication

2.3- le monde du savoir et de la recherche

2.4- les organisations professionnelles

2.5- le monde des affaires, du commerce et du pouvoir économique

2.6- les groupements politiques et mouvements syndicaux

3- Dans le champ spécifique de l'éducation, les Equipes Enseignantes ont une mission spéciale. Quelle est-elle d'après vous ? Et que proposez-vous pour redynamiser la pertinence d'un mouvement comme le vôtre dans le milieu de l'éducation au Sénégal ?

Répartition du travail

- Carrefour I : Questions 1.1 + 2.1 + 3.
- Carrefour II : Questions 1.2 + 2.2 + 3.
- Carrefour III : Questions 1.3 + 2.3 + 3.
- Carrefour IV : Questions 1.4 + 2.4 + 3.
- Carrefour V : Questions 1.5 + 2.5 + 3.
- Carrefour VI : Questions 1.6 + 2.6 + 3.